



SM Filière Viande de l'Hérault (Siren : 253401715)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Pézenas
Arrondissement	Béziers
Département	Hérault
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	06/04/1992
Date d'effet	06/04/1992

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Frédéric ROIG

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	26 Avenue Camille Guérin
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34120 PEZENAS
Téléphone	04 67 98 12 32
Fax	
Courriel	jpthomas.smfvh@gmail.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	264 161
Densité moyenne	61,77

Périmètres

Nombre total de membres : 10

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
34	Pézenas (213401995)	8 035

- Dont 8 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
34	CA Hérault-Méditerranée (243400819)	CA
81	CC des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc (200066553)	CC
34	CC du Clermontais (243400355)	CC
34	CC du Grand Pic Saint-Loup (200022986)	CC
34	CC du Minervois au Caroux (200066348)	CC
34	CC Grand Orb Communauté de Communes en Languedoc (200042646)	CC
34	CC Lodévois et Larzac (200017341)	CC
34	CC Vallée de l'Hérault (243400694)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
Département de l'Hérault (223400011)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Infrastructures</p> <p>- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires</p> <p><i>Pour le département de l'Hérault, la commune de Pézenas et l'agglomération Hérault Méditerranée : assurer ou faire assurer la gestion de l'abattoir public et de l'atelier de découpe de Pézenas à compter du 1er janvier 2015</i></p>
<p>Autres</p> <p>- Autres</p> <p><i>Pour l'ensemble des membres : De favoriser la valorisation des produits de la filière élevage du département et zones limitrophes. Pour ce faire, il pourra procéder ou participer : à la mise en place d'une politique cohérente de la filière viande sur le territoire du département et des zones limitrophes, à toutes initiatives publiques ou privées propres à favoriser le développement de la filière viande sur le département et les zones limitrophes, à l'étude et à la réalisation d'équipements et d'investissements à envisager dans le domaine de la viande sur le territoire, à la conduite éventuelle, en qualité de maître d'ouvrage de certains travaux d'équipement, à la définition des modes de gestion des services créés.</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)